



PAR COURRIEL

Québec, le 14 août 2024

AUX PRÉSIDENTES-DIRECTRICES GÉNÉRALES ET AUX PRÉSIDENTS-DIRECTEURS GÉNÉRAUX, PRÉSIDENTES-DIRECTRICES GÉNÉRALES ADJOINTES, DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX, AUX RESPONSABLES APPROVISIONNEMENTS.

Mesdames,
Messieurs,

Au cours des derniers jours, les deux établissements vitrines, soit le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec et le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal dans le cadre de l'implantation du Dossier santé numérique (DSN) ont conclu des ententes pour certaines applications cliniques (Annexe A) avec LGI. Considérant leur intégration imminente au DSN certains enjeux notamment en lien avec la durée des ententes ont été soulevées au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

En prévision du déploiement provincial du DSN, il a été convenu avec le fournisseur qu'une négociation provinciale aura lieu afin de faciliter la période de transition. Cette négociation initialement portée par le MSSS sera ensuite transférée à Santé Québec aux noms des établissements. Cette approche provinciale permettra d'arrimer les modalités contractuelles applicables aux solutions cliniques.

Afin de concerter notre approche, nous vous invitons à aviser monsieur Philippe Lottin, directeur général adjoint de la stratégie santé numérique à l'adresse courriel philippe.lottin@msss.gouv.qc.ca, avant de convenir de nouvelles modalités contractuelles ou ententes avec LGI pour toutes solutions cliniques, ce qui inclut notamment de nouveaux bons de commande et des travaux de rehaussement.

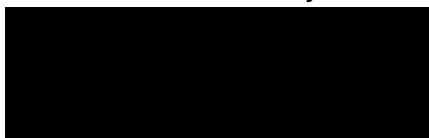
... 2

Nous vous interpellons de nouveau lorsque les modalités de négociations seront établies et pour vous informer de toute contribution nécessaire de votre part pour mener à terme cette négociation provinciale.

Comptant sur votre collaboration et vous assurant de la nôtre.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,



Boris Gueissaz-Teufel

p. j. Annexe 1

c. c. M. Frédéric Abergel, Santé Québec
Mme Geneviève Biron, Santé Québec
M. Philippe Lottin, MSSS
M. Daniel Paré, MSSS
Présidentes-directrices générales adjointes et présidents-directeurs généraux adjoints des établissements publics de santé et de services sociaux
Directeurs des ressources informationnelles

N/Réf. : 24-DI-00241